

# LE SITE AUBUSSON-GESTION.COM

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres un livret avec un taux qu'il est impossible d'obtenir. cela complète l'offre de plus de 120 banques européennes dont le nom a été usurpé. Ce produit occupe depuis plusieurs années une place importante dans le rayon "banque" du supermarché de l'arnaque. Il a été bien sur usurpé le nom d'une société qui ne proposera JAMAIS ce type de produit. Son activité lui interdit ! Les escrocs aiment bien ce type de société car elles n'ont jamais de site internet !

## Le site internet

Il a été créé le 20/06/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/aubusson-gestion.com>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 80 74 18

## Les faux noms

Le site utilise :

- M. Christian JACCAZ

## Les produits

Il est proposé d'investir dans un livret. Nous publions un extrait d'un mail présentant celui-ci. Le gras a été mis par les escrocs :

**Descriptif du Livret Arbitrage :**

**Date de création : 2016**

**Rendement minimum garanti : 7,80%**

**Sur-performances annuelles du fonds (Arbitrage) : entre 14,23% et 17,72% (2022)**

**Garanties Capital + intérêts**

**Disponibilité des fonds : Immédiate**

**Fiscalité : incluse (prélevée à la source)**

**Société de gestion Aubusson Holding SA**

**Investissement minimal : 250 Euros**

Nous publions la "belle brochure" Du site frauduleux

[La-brochure-du-site-aubusson-gestion.pdf](#)

## Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES10 2100 1179 3102 0010 6994

## Les informations juridiques

Il est usuré une fois de plus le nom d'une vraie société étrangère à cette arnaque.

## Conclusion

**Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter

à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que**

**vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

